

Droit

Une appropriation des notions juridiques fondamentales avec une attention particulière au vocabulaire juridique

Le programme est réparti sur les classes de première et de terminale,

Un souci constant sur l'argumentation : les mêmes faits peuvent donner lieu à deux argumentations différentes et opposées. Il n'y a pas d'application mécanique des règles,

 Construire les savoirs des élèves à partir

- Du sens,
- Des enjeux,
- Des évolutions du droit en relation avec les évolutions sociétales.

Classe de première

Thème 1 – Qu'est-ce que le droit ?

Thème 2 – Comment le droit permet-il de régler un litige ?

Thème 3 – Qui peut faire valoir les droits ?

Thème 4 - Quels sont les droits reconnus aux personnes ?

Classe de terminale

Thème 5 – Quel est le rôle du contrat ?

Thème 6 – Qu'est-ce qu'être responsable ?

Thème 7 – Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ?

Thème 8 – Comment entreprendre ?